

## Les fleurs d'eau de cyanobactéries (algues bleu-vert) Cyanobacteria Blooms (Blue-green Algae)

### Qu'est-ce que les fleurs d'eau de cyanobactéries ?

Les fleurs d'eau de cyanobactéries sont parfois appelées algues bleu-vert. En fait, les cyanobactéries peuvent causer l'apparition de fleurs d'une variété de couleurs, notamment le bleu vif, le rouge, le marron et le vert. On peut les trouver dans toutes sortes de masses d'eau. Toutefois, elles ont plus tendance à pousser dans les eaux peu profondes, calmes ou stagnantes. Des exemples d'endroits où on peut les trouver sont les étangs, les marécages, les rivages, les lacs d'eau douce, les ruisseaux et rivières.

Lorsque le nombre de cyanobactéries dans une masse d'eau augmente, il se forme une masse dense appelée fleur d'eau. L'apparition des fleurs d'eau de cyanobactéries est un phénomène naturel. Cependant, certaines activités humaines (comme l'agriculture ou un système septique inadéquat) peuvent augmenter le nombre de fleurs d'eau.

### À quoi ressemblent les fleurs d'eau de cyanobactéries et combien de temps survivent-elles ?

Ce ne sont pas toutes les fleurs d'eau qui sont facilement observables. Certaines d'entre elles peuvent recouvrir partiellement ou totalement la surface d'une masse d'eau. Elles peuvent être aussi épaisses qu'une soupe. Les fleurs d'eau peuvent survivre des jours, des semaines, des mois ou toute une année. Elles peuvent même pousser pendant l'hiver lorsque la surface de l'eau est parfois recouverte de neige ou qu'elle se transforme en glace. Il est important de noter que les cyanobactéries peuvent demeurer dans l'eau après qu'une fleur d'eau est morte. Si vous doutez de la qualité de l'eau, veuillez contacter votre autorité sanitaire.



### Les cyanobactéries sont-elles nocives ?

Les cyanobactéries peuvent produire plusieurs types de toxines qui peuvent être nocives pour les gens, les animaux domestiques et le bétail.

### Comment pourrais-je être exposé aux cyanobactéries ?

Vous pouvez être exposé aux cyanobactéries en buvant de l'eau ou si votre peau entre en contact avec elles au cours d'activités récréatives (natation, navigation, ski nautique, etc.)

Lors de l'efflorescence des cyanobactéries, l'eau s'assombrit et dégage une odeur nauséabonde. La plupart du temps, c'est suffisant pour dissuader bon nombre de personnes qui souhaitent boire cette eau ou s'y baigner. Cependant, certaines personnes (telles que les jeunes enfants) pourraient se montrer moins prudents ou pourraient ne pas être conscients du danger.

Veillez tout particulièrement à ce que les nourrissons et les bébés ne soient pas exposés à une eau contaminée par les cyanobactéries. Les conséquences sont davantage graves pour les bébés qui boivent du lait pour nourrissons préparé avec de l'eau contaminée. Faire bouillir l'eau ne sera pas suffisant pour éliminer les toxines produites par les cyanobactéries.

Évitez d'exposer les plantes alimentaires à de l'eau contaminée par les cyanobactéries. Les toxines peuvent s'accumuler à la surface des plantes.

### Quels sont les symptômes associés à une exposition aux cyanobactéries ?

Les cyanobactéries peuvent produire plusieurs types de toxines. Certaines de ces toxines peuvent toucher les systèmes nerveux et respiratoires. Les symptômes se manifestent peu après l'exposition. D'autres toxines touchent le foie. Dans ces cas-là, les symptômes peuvent apparaître des jours après.

Les symptômes d'une consommation d'eau qui contient des toxines de cyanobactéries peuvent inclure : des maux de tête, des nausées, de la fièvre, des maux de gorge, des étourdissements, des crampes d'estomac, de la diarrhée, des douleurs abdominales, des vomissements, des douleurs musculaires, des ulcères buccaux et des cloques sur les lèvres.

Les symptômes liés à un contact avec de l'eau contaminée par les cyanobactéries comprennent les éruptions cutanées et l'irritation des oreilles et des yeux.

Vous devez vous rincer avec de l'eau propre tout de suite après avoir été exposé à l'eau contaminée.

Le rinçage est recommandé, même en l'absence de symptômes.

Si vous présentez un ou plusieurs de ces symptômes ci-dessus et pensez qu'ils proviennent d'une exposition aux cyanobactéries, veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé.

## Comment les animaux domestiques et le bétail peuvent-ils être exposés aux cyanobactéries ?

Les toxines de cyanobactéries peuvent être nocives pour les animaux domestiques et le bétail lorsque ceux-ci sont en contact avec de l'eau contaminée. Ils peuvent être exposés en buvant de l'eau contaminée, ou en pataugeant ou en jouant dans cette eau. Un des symptômes liés à l'exposition à l'eau contaminée est la jaunisse (le jaunissement du blanc de l'œil et la sensibilité à la lumière du soleil)

Si vous voyez des fleurs d'eau dans une masse d'eau, ne laissez jamais vos animaux domestiques ou votre bétail entrer en contact avec cette eau ou la boire. Assurez-vous de toujours leur fournir une source sûre d'eau potable.

## Comment prévenir les maladies liées aux cyanobactéries ?

**Pour prévenir les maladies liées aux cyanobactéries, voici ce qu'il faut faire :**

- Suivez les conseils de votre gouvernement local, de votre autorité et ministères sanitaires sur les eaux potables de la région et les endroits qui sont sécuritaires pour la baignade
- Ne buvez jamais de l'eau non traitée provenant de lacs, d'étangs ou de marécages. Bouillir l'eau n'éliminera pas les toxines cyanobactériennes et peut même augmenter leur concentration
- Si vous pensez qu'une eau pourrait contenir des cyanobactéries, ne la mélangez jamais avec du lait maternisé
- Respectez les avis de baignade relatives aux fleurs d'eau et aux toxines cyanobactériennes
- Ne jamais patauger, nager ou se baigner dans de l'eau qui présente des fleurs d'eau visibles
- Ne jamais cuisiner, laver la vaisselle ou faire la lessive avec de l'eau contaminée par des fleurs d'eau

- Portez des gants en caoutchouc quand vous lavez un animal domestique qui a été exposé aux cyanobactéries. Utilisez l'eau fraîche pour vous laver les mains après le nettoyage de votre animal domestique

L'exposition aux cyanobactéries n'est pas le seul risque associé à la consommation d'eau non traitée. Pour de plus amples renseignements sur l'eau potable, consultez [HealthLinkBC File n°49b Désinfection de l'eau potable](#).

## Qui devez-vous contacter pour signaler la présence de cyanobactéries dans une eau ?

Si vous pensez qu'une masse d'eau utilisée à des fins de consommation ou de récréation contient des fleurs d'eau, veuillez contacter votre autorité sanitaire locale en visitant le site Web

[www2.gov.bc.ca/gov/content/health/about-bc-s-health-care-system/partners/health-authorities/regional-health-authorities](http://www2.gov.bc.ca/gov/content/health/about-bc-s-health-care-system/partners/health-authorities/regional-health-authorities).

## Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur la présence de cyanobactéries dans l'eau de consommation, veuillez consulter les directives de Santé Canada concernant la qualité de l'eau potable au Canada :

[www.canada.ca/content/dam/canada/health-canada/migration/healthy-canadians/publications/healthy-living-vie-saine/water-cyanobacteria-cyanobacterie-eau/alt/water-cyanobacteria-cyanobacterie-eau-eng.pdf](http://www.canada.ca/content/dam/canada/health-canada/migration/healthy-canadians/publications/healthy-living-vie-saine/water-cyanobacteria-cyanobacterie-eau/alt/water-cyanobacteria-cyanobacterie-eau-eng.pdf) (PDF 1,35 Mo).

Pour de plus amples renseignements sur les cyanobactéries et la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives au Canada, veuillez consulter les directives de Santé Canada à ce sujet :

[www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/alt\\_formats/pdf/pubs/water-eau/guide\\_water-2012-guide\\_eau/guide\\_water-2012-guide\\_eau-eng.pdf](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/alt_formats/pdf/pubs/water-eau/guide_water-2012-guide_eau/guide_water-2012-guide_eau-eng.pdf) (PDF 1 Mo).

Pour de plus amples renseignements sur les façons dont les cyanobactéries nuisent aux animaux domestiques ou au bétail, consultez Watershed Stewardship : A Guide for Agriculture [www.dfo-mpo.gc.ca/Library/216753.pdf](http://www.dfo-mpo.gc.ca/Library/216753.pdf) (PDF 2,51 Mo).

---

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez [www.HealthLinkBC.ca/healthfiles](http://www.HealthLinkBC.ca/healthfiles) ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez [www.HealthLinkBC.ca](http://www.HealthLinkBC.ca) ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.